

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/1543  
30 juin 1950  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 30 JUIN 1950, PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION SUD-AFRICAINNE, AU SUJET DE  
LA RESOLUTION ADOPTEE LE 27 JUIN 1950 PAR LE  
CONSEIL DE SECURITE (S/1511)

Le représentant permanent de l'Union Sud-Africaine présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies, et, d'ordre de son Gouvernement, il a l'honneur de faire la déclaration suivante relative au télégramme No 8 que le Secrétaire général a adressé le 29 juin 1950 au Ministre des Affaires extérieures de l'Union Sud-Africaine au sujet de la question de Corée.

Le Gouvernement de l'Union a suivi de près les événements qui se sont déroulés depuis quelques jours en Corée. Il déplore et condamne les actes et les intentions du Gouvernement de la Corée du Nord, actes et intentions qui lui paraissent manifestement agressifs.

Le Gouvernement de l'Union a pris acte avec satisfaction de la résolution du Conseil de sécurité et des décisions prises avec promptitude et fermeté par le Président Truman et le Gouvernement du Royaume-Uni, qui ont résolu de faire ce qui est en leur pouvoir pour mettre en échec le plan d'agression de la Corée du Nord.

Le Gouvernement de l'Union n'a jamais considéré l'Extrême-Orient comme faisant partie de la région dans laquelle il lui appartiendrait de prendre des mesures militaires pour sauvegarder la paix du monde. En outre, si l'on considère la distance qui sépare de l'Union Sud-Africaine le théâtre de l'agression actuelle, il semble douteux, à cause notamment des délais qui seraient nécessaires, que l'Union Sud-Africaine puisse fournir une aide de quelque utilité. Le Gouvernement de l'Union serait toutefois disposé à se concerter avec la Grande-Bretagne et les autres Dominions pour étudier avec la plus grande sympathie et la plus grande attention les demandes d'assistance urgente émanant soit des Nations Unies soit des pays occidentaux qui se sont associés à la résolution du Conseil de sécurité et qui sont le plus directement intéressés.

